

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 20 (1937)

Artikel: Rapport des vérificateurs des comptes pour l'Assemblée générale de l'Association Nationale pour le Développement du Tourisme

Autor: Born / Gölden-Morlock, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-629683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes annuels et bilan 1937

Budget 1938

Rapport des Vérificateurs des Comptes pour l'Assemblée générale de l'Association Nationale pour le Développement du Tourisme.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Conformément à notre mandat, nous avons procédé à la vérification des comptes et du bilan de l'Office National Suisse du Tourisme, arrêtés au 31 décembre 1937, et nous avons l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Nous avons comparé les justificatifs avec les écritures respectives de la comptabilité et, par de nombreux pointages, nous avons constaté l'exactitude des écritures. Nous avons également constaté l'emploi régulier des différentes subventions.

Nous avons, en outre, pris connaissance du rapport de revision du Contrôle des Finances du canton de Zurich, qui confirme le bon ordre des comptes. La tenue des livres est claire et nette et la comptabilité a fait une excellente impression.

Etant donné nos constatations, nous proposons à l'Assemblée générale :

1. d'approuver les comptes et le bilan du 31 décembre 1937, avec remerciements pour le travail accompli ;
2. de donner décharge aux organes responsables.

Zurich, le 18 mars 1938.

Les vérificateurs des comptes :

(sig.) D^r BORN.

H. GÖLDEN-MORLOCK.
